

Naves Infos

N°93

Bulletin d'informations municipales



Meilleurs voeux 2016



Sommaire

Page 3

Chronique

Page 4

Actualités

Page 6

En direct du conseil municipal

Page 7

Aménagements-Travaux

Page 8

Affaires scolaires/périscolaire

Affaires sociales

Page 9

Compte-rendu de la réunion publique

Page 10

Tulle Agglo

Conseil Départemental

Page 11

Focus

Communication - Informations

Page 12

Retour sur images

Page 18

Etat-civil

Page 19

Agenda



Naves infos N°93 - janvier 2016

Mairie de Naves, 1 rue de l'hôtel de Ville, 19460 Naves

Directeur de publication : Christophe Jerretie

Comité de rédaction : Huguette Madelmont, Sandra Bouthouyrie, Béatrice Ducloux, Aurélien Le Maguet

Crédit photos : Les associations, Mairie de Naves, La Montagne

Composition : Daniel Gutiez

Impression : Imprimerie du Corrèzien, 19460 Naves

Courriel : naves.infos@gmail.com

Chronique

Le mot et la notion de politique

La politique n'est pas uniquement un combat idéologique ou une opposition des minorités contre des majorités mais la mise en œuvre d'un fonctionnement et d'une gestion des affaires publiques au service de la communauté.

Etymologiquement, le mot politique est formé par deux termes grecs : « polis » qui signifie de la cité et « kos » suffixe ique en français. Ce mot grec politikos est donc à l'origine un adjectif, qui d'après son étymologie signifie « qui concerne le citoyen ou la cité ».

A la fin du moyen âge, cette notion a commencé à regrouper la science du gouvernement et des affaires publiques. C'est pourquoi, le mot politique employé indéfiniment aujourd'hui recouvre tout ce qui a trait aux fonctionnements d'une communauté ou d'un Etat.

Cette notion a largement évolué depuis. Mais en Grèce antique, c'était bien une science qui cherchait à imaginer le meilleur régime et la meilleure gestion des affaires publiques.

En philosophie, la politique peut se définir comme une science théorique du gouvernement de la cité. Pour cette matière, la politique est donc la science de l'idéal ou de la doctrine à partir desquels le gouvernement doit régler son action.

En conclusion, ce mot générique concerne essentiellement la conduite des affaires publiques autour d'une organisation et d'une manière de gouverner.

Pour étayer cette définition, il n'est pas sans rappeler que l'action politique est légitimée par le vote des concitoyens dans une démocratie. L'élection au suffrage universel direct a été instituée pour favoriser l'expression libre du concitoyen à chaque échéance. De ce fait, elle doit être respectée par tous quel que soit le résultat.

Gardons ainsi à l'esprit l'origine de ce mot et sa notion. Par conséquent, les hommes politiques doivent en être les garants quel que soit leur niveau. En effet, nos entités administratives et politiques (Etat, communes...) ont besoin de stabilité et de travailler dans la sérénité. Nous sommes présents pour que cette notion soit appliquée avec discernement et justesse. Les décisions de politiques locales suivent un principe de gestion raisonnée et d'avenir des affaires publiques.

C'est ainsi que mon équipe municipale et moi-même comprenons la politique au sens noble du terme.

*Que 2016 s'ouvre sur un avenir nécessairement meilleur.
Bonne Année pour chacun d'entre vous.*

Votre Maire, Christophe Jerretie



Courant 2015, il a été fait acquisition de l'ancienne conciergerie du Crédit Agricole à proximité immédiate de la pharmacie, du cabinet dentaire et de l'EHPAD et non loin du cabinet d'infirmières, avec pour objectif la création d'une maison médicale. Ce projet d'intérêt collectif a été édifié directement par la commune de Naves autour d'un comité restreint avec le Crédit Agricole Centre France (CACF), le Docteur JM Chaumeil et l'architecte P. Brudieux.



Avant



Après

Conception : P. Brudieux

Origine et chronologie du projet :

- **De 2012 à 2014**, le projet santé de Tulle Agglo fait ressortir que Naves n'est pas concernée par un projet concret dans le rapport édifié par l'agglomération et l'Agence Régionale de Santé.
- **En mars 2014**, le CACF dépose un permis de démolir, accepté en avril 2014, (puis retiré le 11 mars 2015 suivant l'aboutissement des négociations). Suite à ce permis de démolir, un conciliabule interne à la mairie nous ouvre à discuter avec le CACF sur le site de l'ancienne conciergerie.
- **En mai 2014**, une rencontre est organisée entre le nouveau maire et le CACF pour faire le bilan de l'avancée des travaux sur la réhabilitation du site. Il est alors évoqué les propriétés du CACF et le sujet de la conciergerie afin de connaître les possibilités. Une ouverture de réflexion est alors actée sur la conservation du site de la conciergerie.
- **2nd semestre 2014 : Discussions et rencontres** :
 - En juin, 1^{ère} rencontre avec le Dr JM Chaumeil.
 - En novembre, sur la demande de la commune, le CACF présente l'état de la conciergerie, ce qui est prévu et ce qui peut être envisagé.
 - Fin 2014 : Accords oraux de principe entre le Crédit Agricole, le Dr JM Chaumeil et le Maire de Naves
- **1^{er} semestre 2015 : procédures administratives et juridiques**
 - En février : Courrier de la commune actant la demande l'acquisition
 - En mars : Délimitation et levé topographique.
 - En avril : Délibération du CACF.
 - En mars et juillet : Délibérations du Conseil municipal.
- **Courant de l'Été 2015** : étude de faisabilité technique et définition de la destination de chaque partie du bâtiment.
- **2nd semestre 2015** : Signature des actes notariés avec le CACF et le Dr JM Chaumeil.
 - Début octobre et début novembre : 2 permis de construire déposés pour chaque entité par P. Brudieux.
- **Septembre-octobre 2015** :
 - Intervention des entreprises de démolition intérieure et de dévégétalisation de la toiture terrasse.
 - Intervention de l'entreprise de désamiantage (financement du CACF) en deux étapes : l'extérieur (juillet 2015) et l'intérieur (septembre-octobre 2015).

Planning des travaux de réhabilitation (hors démolition) :

- **De Décembre 2015 à Juin 2016** réhabilitation de la totalité du bâtiment avec livraison en 2 étapes.

Composition de l'ensemble immobilier :

2 plateformes de 96 m² en surface au sol et 2077 m² de terrain :

- *Espace dédié au médecin généraliste dont il sera propriétaire, composé de :*
 - 2 cabinets de généralistes,
 - Salle d'attente, sanitaire et accueil.
- *Une partie communale, formée d' :*
 - Une plateforme brute de 96 m² avec pré-projet de deux cabinets, ou d'un seul pour un para-médical,
 - Un sous-sol composé comme suit :
 - Une partie destinée à l'accueil du distributeur à billet (DAB) du CACF.
 - Une partie conservée en réserve.

L'espace foncier reste en totalité propriété de la commune d'un commun accord entre le docteur JM Chaumeil et la commune.

«Pérenniser l'accès aux soins dans les meilleures conditions pour la population est une préoccupation actuelle des responsables politiques mais aussi des médecins et c'est cette volonté commune qui nous a conduit avec la municipalité de Naves à mettre en œuvre ce projet de maison médicale. Saisir l'opportunité du rachat du bâtiment existant voué à la destruction et initier un partenariat public-privé est une vraie originalité qui permet d'éviter les énormes dépenses générées par les maisons médicales financées par des fonds publics.

Espérons que cette contribution permettra de maintenir une offre de soins et des professionnels de santé sur Naves dans l'intérêt des habitants avec au bout du compte, cerise sur le gâteau, un coût nul pour nos concitoyens et contribuables !!»

Docteur JM Chaumeil

Financement :

- Acquisition totale de l'ensemble foncier par la commune (40.000 €).
- Revente (15.000 €) d'une plateforme du bâtiment au Dr J.M Chaumeil qui investit directement dans l'aménagement de ses locaux
- Conservation du sous-sol et de la seconde plateforme où la commune investit et le CACF pour le DAB.

Pour la partie communale, des participations financières dans la rénovation ont été actées au second semestre 2015 avec le Conseil Départemental, Tulle Agglo et l'Etat par le biais du programme TEPCV (Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte), à hauteur de 56.000 €.



En direct du Conseil Municipal



Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Christophe Jerretie, Maire, a pris les décisions suivantes et ainsi :

15 octobre 2015

- Administratif - fonctionnement

Délégation du Maire :

- Signature de conventions avec le comité départemental de Basket-Ball, l'école de rugby «Naves-Seilhac-Lagraulière», Mme Lovelace Legros pour des cours de zumba et de gym, avec l'ADIAM pour la chorale et avec «Tintignac Association» dans le cadre de la mise en place, de l'animation et l'encadrement d'activités périscolaires,
- Signature d'une convention avec l'association Centre de loisirs «ELAN» relative aux modalités d'intervention de cette association dans le cadre de la mise en place de l'animation et l'encadrement d'activités périscolaires et l'encadrement de la garderie municipale le mercredi après-midi,

Délibération :

- Décide de résilier l'adhésion à l'agence Corrèze Ingénierie à compter du 1er janvier 2016,

- Finances

Délégation du Maire :

- Signature du marché pour les travaux de restructuration du bâtiment de l'ancienne piscine municipale avec les entreprises retenues pour un montant total de 124 366,74 € H.T,
- Signature du marché avec l'entreprise SIORAT pour les travaux de voirie sur chemins ruraux et voies communales pour un montant total de 37 610,64 € HT.

Délibérations :

- Décide de participer au financement d'une classe de montagne ou de mer en 2016 organisée par l'O.D.C.V pour la classe de CE2 (24 élèves) à hauteur de 30% du coût du séjour soit pour un montant d'environ 3 800,00 € et d'inscrire ce crédit au budget principal 2016,
- Décide d'allouer une subvention d'un montant de 3200,00€ à l'association sportive USEP de NAVES , cette somme représentant la part complémentaire mensuelle versée par la commune par l'intermédiaire de l'association aux 3 salariés en contrat service civique pour la période scolaire,
- Décide de verser une indemnité de conseil au nouveau receveur municipal au taux de 100% à compter de l'année 2015 et pour la durée de la totalité du mandat du conseil municipal ou jusqu'au changement de receveur,
- Décide de l'acompte mensuel de la Taxe des Ordures Ménagères du logement situé à l'école de Lestrade et qui sera mis en recouvrement à compter du 1er janvier 2016,
- Décide de l'acompte mensuel de la Taxe des Ordures Ménagères du logement situé 33, rue des Arènes et qui sera mis en recouvrement à compter du 1er janvier 2016,

- Décide du montant de l'acompte mensuel des charges des logements sis à l'école du Bourg qui sera mis en recouvrement à compter du 1er janvier 2016,
- Décide la restauration et la conservation des objets du dépôt gaulois de TINTIGNAC - 3ème phase pour un montant estimatif de 105 000,00 € et de solliciter une subvention de la Direction des Affaires Culturelles du Limousin au taux de 60,00% soit un montant de 63 000 €, une subvention du Conseil Départemental de la Corrèze au taux de 10% et une subvention du Conseil Régional du Limousin au taux de 10%,
- Décide de retenir la proposition du bureau d'études A.D.C d'un montant de 4 310,00 € H.T. pour la révision simplifiée n°1 du P.L.U concernant une opération au secteur de la Jarrige et de solliciter les subventions au taux de 50% auprès du Conseil Départemental de la Corrèze et auprès de l'Etat,

- Aménagement - travaux

Délibérations :

- Accède à la demande de Corrèze Habitat, pour l'avenant au bail emphytéotique des logements au lieu-dit «la Jarrige», rue du retable sur la parcelle AT n°557 entre la commune et l'Office Public de l'Habitat Corrèze et autorise M le Maire à le signer au nom de la commune,
- Accepte la demande de Corrèze Habitat, de modifier l'avenant au bail emphytéotique des logements au lieu-dit à l'étang dit «les Ruches» rue Pierre Pradoux sur la parcelle AT n°493 entre la commune et l'Office Public de l'Habitat Corrèze et autorise M le Maire à le signer au nom de la commune,
- Décide d'approuver la modification des statuts de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze dont l'entrée en vigueur est prévue au 1er janvier 2016,
- Approuve l'Agenda d'Accessibilité Programmé pour l'ensemble des E.R.P (Etablissements Recevant du Public) et I.O.P(Installation Ouverte au Public) de la commune,
- Décide d'approuver la révision allégée n°1 du P.L.U. concernant une opération au secteur de la Jarrige, de la notifier aux personnes publiques associées, de la mettre à disposition du public par la procédure d'enquête publique, de présenter au conseil municipal le bilan de cette mise concertation et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents liés à ces dossiers,
- Décide de lancer une procédure de consultation dans le cadre d'une concession d'aménagement afin de retenir un aménageur concessionnaire pour la réalisation d'un lotissement à la Jarrige 2 à proximité du centre bourg et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents liés à ce dossier.

Aménagements Travaux



Outre les travaux d'entretien courant à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments communaux, sur la voirie et espaces verts, d'autres réalisations plus particulières ont été exécutées.

Voirie intercommunale

Dans le cadre de la compétence voirie de l'agglomération, il avait été initialement prévu par les services de l'agglomération d'autres voies. La commune a souhaité terminer l'axe de la VCI (du centre bourg en passant par le Tramond jusqu'à la RD 1120) en finalisant le revêtement de la chaussée du village du Tramond à la RD 1120. Cette opération en revêtement bi couche d'un montant d'environ 50.000 Euros a été financée par Tulle Agglo. Ce tronçon a été réalisé par l'entreprise Siorat, détenteur du marché sur le Nord de l'Agglo.



Autres voiries

- Sur la RD 1120, un radar pédagogique a été installé. Il sera mis en service lorsque le panneau « NAVES » aura été repositionné.
- Une modification des priorités a été faite par la pose de panneaux «Cédez le Passage» à la sortie de la route de la Croix-Blanche et celle du lotissement des Bruyères, toutes deux aboutissant à la Route des Arènes (CD 58).



Ecole

En complément des travaux évoqués dans le précédent Naves infos, une intervention informatique des services techniques combinée à l'entreprise gestionnaire SCOPELEC a été réalisée : remise à neuf d'une installation intermédiaire informatique d'un montant de 2.000 € H.T.



Chantier Polygone

Ce sont les services techniques municipaux qui ont effectué les tranchées de raccordement aux réseaux permettant de desservir les trois derniers logements en électricité, gaz, téléphone, eau potable, eaux usées, ainsi que la mise en forme extérieure de l'environnement des maisons. Le coût des fournitures avoisine les 4 000 €, et ce chantier a mobilisé 3 agents pendant 3 semaines avec matériel de terrassement et camion pour l'enlèvement de déblais, ou transport des matériaux et réalisation des raccordements.



Suivi de chantiers spécifiques

- Le bâtiment de l'ex-piscine continue sa transformation : le prochain Naves Infos y reviendra.
- L'ex-conciergerie du Crédit Agricole :
 - Intervention d'entreprises : Désamiantage pris en charge par le CACF, démolition intérieure réalisée et enlèvement des m² de terre sur la toiture.
 - Intervention services techniques : abattage des arbres et d'une partie de la haie en prévision des réaménagements extérieurs.
 - Projet complet : cf. page actualités.



Affaires scolaires

périscolaire

L'enfant, acteur de ses choix

La mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) a bien fonctionné lors du 1^{er} trimestre de l'année scolaire.

Toutefois Céline Gauchou, chargée des affaires scolaires et périscolaires, vient de modifier le programme d'activités, lequel a été soumis au libre choix des enfants.

Début octobre, nous leur avons donc suggéré de **choisir eux même l'activité** qu'ils préfèrent (exception lors des interventions externes où nous constituons des groupes).

De ce fait les enfants, très occupés par les activités ou ateliers de leur choix, sont beaucoup plus calmes et attentifs, facilitant également le travail du personnel d'encadrement.

Vos enfants pourront découvrir un large panel d'activités dans des domaines très variés :

- **Activités physiques et sportives** : l'enfant pourra évoluer dans des disciplines individuelles et/ou collectives ; apprendre les règles et savoir les respecter.

- **Activités manuelles** : permettront aux enfants d'acquies un savoir-faire, de développer leur créativité et leur esprit critique. Apprendre à fabriquer des objets à partir de matériaux recyclés.

- **Activités artistiques** : les enfants assisteront et participeront à des activités en musique. Celles-ci leur permettront de s'exprimer avec leur corps. Ils pourront se lâcher, libérer leur imagination, apprendre à se déplacer sur un rythme, à utiliser leur voix...

- **Activités culturelles** : Nous souhaitons enrichir les connaissances des enfants par la découverte et l'exploration de leur environnement (historique, géographique, économique...)

- **Parcours citoyenneté** : Les enfants pourront exprimer leur conception, point de vue et émotion. Accompagner les élèves à prendre conscience que : la différence est inhérente à chacun, qu'ensemble les différences peuvent devenir une force.

Toutes ces activités sont encadrées par du personnel communal, accompagné par 4 jeunes volontaires en service civique, mais également des prestataires externes et des associations avec qui la commune a signé des conventions.

C'est grâce à tous ces acteurs : personnels et intervenants chargés d'encadrer les activités, directrice du centre de loisirs ELAN, mais aussi les enseignants, les associations et les bénévoles que **le premier PEDT** (Projet Educatif Territorial) du Groupe Scolaire Marcel Estrade de Naves a été validé, le 11 septembre 2015 par le Préfet de la Corrèze, le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale et le Directeur de la CAF. Il est validé pour une durée de 3 ans mais peut être modifié à tout moment.

Ce projet permettra de formaliser, contractualiser et renforcer l'engagement des acteurs. Le PEDT s'appuie sur des projets pédagogiques déjà existants : celui du groupe scolaire Marcel Estrade de Naves et celui de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) «ELAN».

Sans ce projet, l'État n'aurait pas soutenu financièrement la commune dans la mise en œuvre des TAP. Lier le fond d'amorçage à la signature d'un PEDT est «plutôt une bonne chose» puisque cela oblige à mener une réflexion qualitative sur les activités périscolaires afin d'éviter les temps de garderie et laisser la gratuité des activités pour les familles.

Le PEDT sera à votre disposition, sur le site de la mairie dans l'onglet «Ecole».

Le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni le 4 novembre dernier.

Des rapports remis par l'Assistante Sociale de secteur concernant la situation difficile d'administrés ont été examinés. Une suite favorable a été donnée à ces dossiers afin de permettre aux familles de retrouver une situation plus sereine.

Colis de Noël

Les personnes âgées de plus de 70 ans ont été consultées comme chaque année. Selon leur souhait, 320 personnes bénéficieront du colis tandis que 30 ont préféré participer au repas servi le 12 décembre avec celui des Amis de la Vignotte.

Activités pour les seniors

Nos administrés âgés de 65 ans et plus ont été informés de la remise en place des activités qui leur sont dédiées depuis quelques années.

- Programme équilibre,
- Remise à niveau code de la route et conduite,
- Informatique.

Après les réunions préparatoires de décembre, ces ateliers débuteront en janvier 2016.

Affaires Sociales



Compte-rendu de la réunion publique annuelle

Une seconde réunion publique dans le vif des sujets, le 13 novembre

Salle polyvalente du Pré Bourru, le Maire Christophe Jerretie et son équipe ont présenté l'état d'avancement des projets programmés et répondu aux questions des Navarois venus nombreux à cette présentation.

Christophe Jerretie a présenté trois importants programmes d'investissement 2015-2016 :

* **Restructuration du bâtiment de l'ex-piscine**

Ces travaux ont débuté en septembre 2015 et se termineront en mars 2016. Situé en plein centre, il consiste à la restructuration de ce bâtiment avec comme finalité une

double fonction : activités périscolaires en période scolaire et activités d'animation en période estivale.

Le gros œuvre et l'isolation-réfection de la toiture-terrasse sont en passe de finition. L'aménagement intérieur est en cours de réalisation. Les plans sont visibles à la mairie. Le projet permet de conserver les maçonneries pierres, d'ouvrir des baies vitrées et d'habiller en bois certaines parties.

Ce bâtiment sera ainsi opérationnel pour la nouvelle saison des marchés de pays avec des WC publics, accessibles et modernes attendus depuis tant d'années sur la commune.

* **Rénovation d'un bâtiment en maison médicale**

Ce sujet évoqué et présenté à la population est à retrouver dans le dossier Actualités du présent Naves Infos.

* **Planning de l'aménagement du centre bourg**

Comme évoqué l'année précédente, il a été dévoilé le planning des travaux de l'aménagement du bourg. Outre les aménagements de surfaces, un travail d'étude sur les réseaux en centre bourg a entraîné la décision de la réfection de ces derniers (assainissement, pluvial et eau potable). Les consultations des travaux se feront de la fin d'année 2015 pour la partie réseau au début de l'année 2016 pour la partie aménagement, ce qui fixe un démarrage des travaux au premier semestre 2016.

* **Quatre sujets d'actualités importantes ont également été précisés :**

- **Schéma directeur d'alimentation en eau potable** : la commune a lancé une année d'étude sur le réseau d'eau potable. Ce dernier a pour but d'optimiser les réseaux tant en débit qu'en fuite et de programmer les investissements. Il s'agit d'engager de la durabilité sur le patrimoine de l'adduction d'eau potable de la commune.



- **Tintignac** : le Maire a annoncé que l'année 2016 sera celle de la décision totale et complète sur l'avenir de ce site. Toutefois, 3 ou 4 sujets sur le projet Tintignac sont actuellement sur le bureau du Maire :

- classement des objets,
- protection des noms,
- restauration des objets, dernière tranche.

- **La loi Notre** : il a été évoqué les nouvelles compétences de l'agglomération et les communes nouvelles.

- **La commune s'est dotée de nouveaux outils de communication** en 2015 :

- nouveau Naves Infos,
- nouveau site internet (naves19.fr),
- une page facebook
- et l'annonce d'un nouveau logo (présenté dans ce Naves Infos).

A l'issue de ces présentations, le Maire a ouvert le débat sur d'autres points d'actualités :

- **Le groupe scolaire** : Pour faire suite à l'annonce d'une étude technique sur l'école, le maire a répondu qu'elle avait été faite, rendue en octobre et que nous procédions à des analyses de fonds de cette étude.

- **Centre équestre** : Le Maire a précisé que la commune était propriétaire depuis début juillet avec des engagements écrits des participations de la région. Il a précisé que le centre avait de l'avenir mais d'autres éléments techniques, juridiques et financiers devaient encore être traités de façon claire et précise pour les années à venir.

- **Les compétences Agglo** qui interpellent toute la population en ce qui concerne les déchets et le tri...et l'extension de la zone de la Geneste.

Quelques décisions notables et importantes aux conseils communautaires 2015 :

Conseils communautaires de 28 septembre, du 24 novembre et du 14 décembre :

- Centre aqua-récréatif :
 - Transfert de la ville de Tulle vers Tulle Agglo du centre aquarécréatif avorté et repoussé,
 - Dotation d'un fonds de concours en fonctionnement d'environ 303 000 Euros en 2015.
- Politique de fonds de concours aux projets supra communaux d'une enveloppe de 100 000 Euros en 2015.
- Election d'une nouvelle vice-présidente en charge des déchets, en remplacement de J.M. Freysseline, B. Dessine.
- Cession de l'immeuble en contrat bail immobilier à la société CARTEL - Zone de la Geneste (silofarmer).

Mise en place de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées):

Il s'agit d'une instance composée d'élus qui travaillent sur le transfert des compétences autour notamment des incidences financières. De nombreux transferts sont à prévoir de par la loi (eau, assainissement, zones d'activités...) mais également de par des sujets spécifiques tels que le centre aquarécréatif et les autres équipements structurants du territoire de propriétés communales.

Membres de la commune de Naves : Christophe Jerrétie et Maurice Bar

Président de la CLECT : Daniel Combes, Maire de St Clément

Participation spéciale :

La commune de Naves obtient 20 000 Euros d'un fonds de concours au titre des projets structurants supra communaux en investissement de la part de Tulle Agglo pour la réalisation de la maison médicale.

Conseil Départemental ex Conseil Général



Focus sur les aides à l'habitat du conseil départemental



Bénéficiaires

- Propriétaires privés, occupants ou bailleurs
- SCI familiale, sous réserve qu'au moins un des membres de la SCI occupe le logement à titre de résidence principale

Conditions à remplir

- Contact le Conseil Départemental : Numéro unique : [05 55 93 77 77](tel:0555937777)

Subventions

- Dépense subventionnable :
 - Coût H.T. du projet global d'aménagement
 - Minimum d'investissement : 10 000 € HT sur les travaux éligibles (isolation thermique uniquement)

• Travaux obligatoires :

- Isolation renforcée de l'enveloppe globale du bâtiment : combles et/ou rampants, murs extérieurs, planchers, sols, menuiseries
- Exigence de résultat énergétique (Étude thermique/énergétique - Diagnostic de Performance énergétique) après travaux :
 - Pour le propriétaire occupant, atteindre au minimum étiquette D (151 à 230 kWh/m²/an)
 - Pour le propriétaire bailleur, atteindre au minimum étiquette C (91 à 150kWh/m²/an)

Aide : 20 % du montant HT des travaux, plafonnée à 3 500 €

• Bonification forfaitaire jeunes ménages : 2 000 €

Conditions d'âge : personne seule de moins de 35 ans ou couple dont l'âge cumulé ne dépasse pas 70 ans



Dernier hommage à M. Pierre Pelissier

Le 19 mars dernier, après la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, la municipalité honorait le doyen de la commune, Mr Pierre Pélissier qui avait fêté ses 100 ans le 11 février. Mardi 3 novembre, après quelques jours d'hospitalisation, Pierre nous quittait. Un dernier hommage lui a été rendu lors de la commémoration du 11 novembre 2015.

Elysée de Lestrade, Championne de France Connemara

Lors des championnats de France à Pompadour, concours composé d'une centaine de poneys issue d'une cinquantaine d'élevages français, Elysée de Lestrade (Eleveur/propriétaire : Vincent et Philippe Solheihet) a terminé championne de France en femelles de 1 an. La ponette est issue des Ecuries de Lestrade (à Naves). Cette structure travaille sur l'élevage de poneys de sport de race Connemara, race ultra polyvalente, calme et adaptée pour les enfants.



Logo de la commune

Communication Informations

La commune de Naves a évolué et son image doit s'inscrire dans son évolution positive.
 La première représentation graphique reste et restera toujours le blason de la commune.
 La seconde représentait le territoire communal avec ses limites administratives, le bleu de la rivière Corrèze et le vert de la nature.
 Le nouveau logo exprime ce que représente désormais Naves :

- l'histoire avec le Carnyx,
- l'avenir avec le viaduc et l'autoroute A89,
- et la situation de carrefour de la commune représentée par le triangle dont une branche évoque également la rivière Corrèze.



Blason



Logo actuel



Nouveau logo

Retour sur images

Pour la 4^{ème} année consécutive, l'Amicale Motocycliste Cap Vert 19 (AMCV19) organisait une randonnée tout terrain d'environ 110 kms destinée aux motos.

Près de 250 randonneurs se sont donnés rendez-vous à Naves le dimanche 06 septembre dernier.

Le président de l'association, Julien Vernéjoux, est très fier d'organiser une telle manifestation sur la commune de Naves : « Notre randonnée commence à avoir une bonne renommée et cette année, nous avons pu accueillir encore plus de participants (+50 par rapport à l'édition 2014). »



Grace à une organisation sans faille des bénévoles de l'association, l'AMCV19 a réussi son pari. Le beau temps était au rendez-vous et les randonneurs étaient tous ravis de découvrir les chemins variés présents sur Naves et ses alentours.

Pour les plus téméraires, les organisateurs leur avaient concocté de belles surprises avec des secteurs de franchissements et de parcours type « spéciale banderolée » dans les prés. Tous les motards y ont trouvé leur compte. « Nous sommes contents aussi d'avoir eu de jeunes participants (14-16 ans) et des féminines qui ont pu découvrir le plaisir de randonner dans les chemins tout en se sachant en sécurité avec l'encadrement de l'association », commente le secrétaire, Julien Eyssidieux.

L'AMCV19 a pu profiter des infrastructures dans le bourg de la commune pour accueillir tous les motards et accompagnateurs. Cela représente presque 300 repas, servis par le restaurateur/traiter de la commune.

La Navaroise 2015 a connu un franc succès et l'AMCV19 se félicite d'avoir fait découvrir Naves et ses communes environnantes à des personnes de tout horizon, tout en respectant la nature et les autres usagers des chemins.

Trail de Gaulois, le 8 novembre, une magnifique première

« Ouf ! » et « Quoi de mieux ? » voici les mots que l'on a le plus entendu lors du repas des bénévoles qui est venu clôturer le premier trail des Gaulois organisé à Naves ce dimanche.

Et il y a de quoi, car certes, les dieux du ciel devaient être de la partie, mais c'est bien 261 traileurs, amateurs de course nature, qui sont venus se mesurer à cette épreuve. Des amateurs et des pointures puisque Thierry Breuil en personne (Champion du Monde par équipe de Trail (2011), Vice-champion du Monde par équipe de Trail (2013), 3 fois champion de France de Trail et tout récent vainqueur de la solitaire des Templiers) était aligné sur la ligne de départ au coup d'envoi de cette première édition du trail des Gaulois. Une météo idéale, 21 km nature et sélectifs, des traileurs enthousiastes, des sponsors bienfaisants et des bénévoles survoltés, la clé pour cette belle réussite.

L'histoire retiendra que ce premier trail des Gaulois a été remporté par Julien Poupard (1h26min47s) devant Thierry Breuil (1h28m35s) et Jean Romain Baraise (1h29m25s). Du côté des féminines, Delphine Lacroix Ravel s'impose en 1h43m11s devant Diane Cutillas (1h51m25s) et Agnès Disier (1h57m51s).

Rendez-vous est pris pour une prochaine édition pleine de surprise le 06 novembre 2016 mais pour cette première édition c'était le trail des Gaul «waouw».



Téléthon 2015, le 5 décembre Les quadeurs envahissent Naves

Notre association - les quadeurs du Pays de Tulle - crée il y a 2 ans compte 20 adhérents. C'était notre 3^{ème} rando au bénéfice du Téléthon. 70 participants (60 quads et ssv) ont pris le départ de Naves pour parcourir 120 kilomètres avec une pause déjeuner à Orliac de Bar. 1500 euros ont été récoltés et remis au responsable du village téléthon lors de notre passage à Tulle, somme qui représente le quart de l'argent récupéré à cette occasion !!!! Cette journée s'est terminée à la Salle des Saint Martial à Naves.

Journées du patrimoine, 19 & 20 septembre Les Chandarers et Rencontres et Dédicaces

Retour sur images

Les 19 et 20 septembre à la salle polyvalente du Pré Bourru, vous découvriez la dernière carte des chemins mise à jour par l'association des Chandarers, non contents de répertorier et de nettoyer nos chemins parfois oubliés ou enfouis dans la végétation, ces marcheurs comptent parmi leurs membres des photographes de talents qui vous ont fait découvrir le patrimoine bâti ou paysager de Naves. Un autre artiste, Alain Métreau exposera ses œuvres. Ce Navarois a posé un regard nouveau sur nos sites corréziens, sur la faune et sur les hommes. Il sait utiliser et maîtriser la lumière pour transformer un lieu, une scène et nous offre ainsi des clichés surprenants.

Cette carte est désormais affichée en grand format sur les panneaux communaux square Marcel Beysserie.

Autre point fort de ces journées, samedi 19 septembre à 16h : La conférence de Louis-Olivier Vitté « Les villages engloutis de la Dordogne ». Cet écrivain rend un bel hommage aux hommes de cette vallée qui ont laissé leur terre, leurs souvenirs, un peu de leur vie sur l'autel du progrès.

Tintignac Association : Le site des Arènes a été ouvert à cette occasion avec une visite commentée sur place.

De plus, une journée thématique organisée par Archéolim le 11 octobre a permis de faire découvrir le site à une centaine de personnes, dont Lilith Pittman, Vice-Présidente du Conseil Départemental.

GAGN - Espace Puyaubert : L'association a également ouvert la visite de la collection minéralogique. Cette permanence a connu un beau succès.



Les feuilles mortes, le 11 novembre, Participation, Ambiance, Soleil = Encore une rando des records

Pour la 19ème édition de la randonnée des feuilles mortes organisée le 11 novembre 2015, la participation a atteint un nouveau record.

Le décompte des participants fait apparaître le nombre de 1267, qui à pied (747), ou à vélo (473), jeunes (47) ou adultes, pour l'aventure proposée par l'association « Les Chandarers du pays de Naves ». Les marcheurs se sont aventurés sur des parcours inédits qui leur ont permis de découvrir des paysages nouveaux, tant par les perspectives offertes que par la luminosité proposée, beau temps oblige.

Les spécialistes du vélo ont oublié les difficultés physiques du parcours (2000 m de dénivelé pour le grand parcours) pour louer sa technicité, les parcours en monotraces favorisant le pilotage à travers bois. Les descentes ont laissé des traces dans les mémoires, malgré quelques chutes.

Les jeunes vététistes se sont réjouis de pouvoir faire « comme les grands », tant en ce qui concerne les difficultés (quelques passages en montée ont calmé leurs ardeurs) qu'en ce qui concerne les arrêts pour ravitaillement.

Les participants ont retrouvé et loué les ingrédients qui font le succès et l'originalité de cette rando, à savoir :

- Des parcours inédits « monotraces »,
- Des difficultés variées et progressives,
- Une ambiance chaleureuse, familiale et un peu sportive pour les Vététistes aventureux, avec un choix de difficultés techniques et physiques,
- La rando « enfants », encadrée,
- Un accueil « maison » à chaque ravitaillement,
- Le bouillon réparateur et le repas convivial. Soulignons l'innovation de cette année par laquelle il a été possible d'organiser le repas dans le self du lycée, et d'installer la « classique unité de lieu »,
- Le vin d'honneur de la municipalité qui a confirmé son engagement de continuer à accompagner le travail engagé en direction de la préservation du patrimoine, une préoccupation majeure de l'association,
- ...Un confortable tapis de feuilles mortes et un soleil estival !

L'association « Les Chandarers du pays de Naves » remercie tous les participants qui contribuent au succès croissant de cette manifestation, les propriétaires qui ont autorisé le passage de la rando à travers leurs bois ou prairies et qui ont accepté que soient aménagées, pour cette journée, des pistes éphémères qui font le bonheur de tous les randonneurs. L'association adresse ses remerciements à la direction du lycée Edgar Pisani, le site du lycée, point de départ des randonnées étant devenu, au fil des ans, incontournable. L'association renouvelle ses remerciements à tous ceux qui oeuvrent pour la réussite de cette manifestation (Elus, employés municipaux, bénévoles).

10ème bourse aux minéraux, le 12 septembre



La 10^{ème} bourse aux minéraux, fossiles et micro-montages a été une confirmation de l'excellente image qu'elle a, à travers les amateurs et collectionneurs.

Malgré un temps très mauvais, c'est environ 50 exposants qui se sont pressés, salle du Pré Bourru, pour présenter leurs échantillons et regarder les changes potentiels... dans une excellente ambiance. Pendant ce temps, des visites de l'Espace Puyaubert ont été organisées. Elles ont remporté un grand succès par la présence du nombre de personnes mais aussi par les commentaires du Dr Puyaubert, sur la qualité des expositions. On a pu admirer aussi des pierres fines et des pierres précieuses.

Des projections en 3D ont été proposées et là aussi les commentaires de satisfaction n'ont pas manqué.

Le repas proposé exceptionnellement aux exposants à midi permettait de fêter les 10 ans de la bourse et les 15 ans du club. Excellent cru. Le rendez-vous a été donné par les organisateurs pour la 11^{ème} bourse le 10 septembre 2016.

Fête des familles à l'EHPAD, le 10 octobre



La résidence des étangs a organisé la fête des familles sur le thème du Pays basque. Pour ce faire, l'ensemble des résidents et leurs familles avec la présence des élus et du personnel a pu apprécier la troupe « los Goujats del porti ». Cette troupe d'Argentat chante des chants traditionnels essentiellement occitans. L'après midi s'est prolongée par un buffet réalisé par la cuisine de l'établissement. Ce moment de convivialité et vie sociale de l'EHPAD est nécessaire à la vie des résidents en structure d'accueil.

Société communale des Chasseurs de Naves, le 15 novembre et le 1^{er} décembre

Le dimanche 15 novembre, a eu lieu le repas annuel de la chasse, dans la salle du Pré Bourru. Au menu, le restaurant L'Oustal nous avait concocté la tête de veau, le civet de sanglier, le gratin dauphinois et le gâteau au chocolat avec sa crème anglaise. Le trou normand était bien entendu servi au milieu du repas. Le champagne faisait aussi partie de la fête.

La centaine de convives présents a pu apprécier l'excellence du repas ainsi que l'accompagnement musical qui a su divertir l'ensemble des participants. Quant à la bourriche, elle a permis aux heureux gagnants de remporter deux cuissots de chevreuil, fort appréciés.

Le 1^{er} vendredi de décembre, c'était le désormais traditionnel concours de belote de la Société communale des Chasseurs de Naves. C'est dans une ambiance conviviale que les 26 équipes engagées ont pu en découdre, en quatre parties de douze donnes.

Pour accompagner cette soirée, le bar proposait de nombreuses boissons, dont le fameux beaujolais nouveau, ainsi que tourtous, rillettes et divers gâteaux élaborés par les sociétaires.

De nombreux lots (sanglier, chevreuil, mais aussi boîtes cadeaux, repas divers et autres lots très appréciés), offerts par la société de chasse et les généreux donateurs, ont été distribués à l'ensemble des participants.

Une très bonne soirée ! Rendez-vous à l'année prochaine.



A.P.E.

L'association des parents d'élèves repart pour une nouvelle année

L'association des parents d'élèves s'est réunie en assemblée générale lundi 6 octobre dans la salle Saint Martial, en présence de M. Jerretie, Maire de Naves, Mme Gauchou conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires, M. Lemaguet, conseiller municipal chargé de la vie associative, les membres du bureau et seulement une dizaine de parents d'élèves.

Avant de présenter l'association et le bilan de l'année 2014-2015, le Président, Guilhem Vaillle a tenu à remercier tous les membres de l'APE et les parents qui ont été présents tout au long de l'année à travers les diverses manifestations.

Le rôle principal de l'APE est d'apporter un soutien financier à l'équipe enseignante afin que nos enfants puissent bénéficier à moindre coût de nombreuses activités (sorties, voyages, équipements...).

Ces manifestations sont également des moments d'échanges et de convivialité.

Durant l'année 2014-2015, l'association a organisé 6 manifestations :

- le goûter du cross en novembre 2014,
- le goûter de Noël, qui depuis deux ans maintenant a été rallongé avec un apéritif offert aux parents,
- le loto (le Président remercie tous les commerçants et les parents qui ont fait des dons),
- la fête du printemps autour des fours à pain et son carnaval,
- la soirée zumba,
- la fête de l'école.

L'Ape a aussi participé au marché de pays de la saison estivale en collaboration avec l'AMCV.

L'association a également offert un cadeau de départ aux élèves de CM2.

M. Antoine Tavé, trésorier, a présenté un bilan financier avec un solde satisfaisant, qui permettra la continuité de nombreuses activités. Avec les bénéfices réalisés cette année, l'association va doter l'école de matériels roulants (vélos, tricycles...). Une partie des bénéfices sera aussi reversée sous forme de chèque à la coopérative

Stabilité au Tennis Club de Naves

A l'Assemblée générale du club, le bureau (Maurice Tintignac président, Marc Gorse secrétaire, Bernard Huchet trésorier) a été reconduit.

L'effectif adulte de 2015 est en légère diminution, compensé par l'augmentation des enfants de l'école de tennis.

Les compétitions masculines et féminines ont occupé l'année écoulée: 66 rencontres, plus de 200 matchs en simple ou en double ont été disputés par 3 équipes en championnat d'hiver, 2 équipes en Trophée 19, 3 équipes en championnat d'été, 6 équipes jeunes.

Les résultats sont honorables; seule l'équipe sénior+ 55ans s'est distinguée en étant championne du Limousin.

L'école de tennis fonctionne avec l'AST Seilhac avec plus de 60 élèves inscrits cette année et l'enseignement très apprécié du BE Jérôme Montazel. L'école rayonne sur le plateau et les élèves proviennent de nombreuses communes (Seilhac, Naves, St Clément, Chamboulive, St Jal, St Mexant, Lagraulière...).

Le tournoi du club s'est déroulé dans la 2^{ème} quinzaine de juin avec 126 inscriptions. Il est reconduit, à la même époque, l'an prochain avec Patricia Colin directrice du tournoi.

Le bilan financier de l'année écoulée est satisfaisant et fait ressortir un solde positif. Le prix des cartes 2016 reste inchangé.

M. Jerretie, Maire de Naves, a félicité dirigeants et joueurs et a fait part du devis pour révision de la toiture du court couvert d'environ 25000€. Pour information, les cartes sont en vente au restaurant l'Oustal, place de l'église dans le bourg de Naves.



scolaire de l'école pour le projet de classe de découverte à La Martière (Ile d'Oléron) pour alléger la part financière des parents des élèves concernés.

Les rapports moral et financier ont tous les deux été approuvés à l'unanimité.

Les membres du bureau, à la majorité, souhaitent continuer ; un poste a été renouvelé, celui de chargée de communication.

Nouveau bureau :

Président : Guilhem VAILLE

Vice Président : Julien DE SA

Trésorier : Antoine TAVE

Trésorière adjointe : Laurence RAFFY

Secrétaire : Céline PIDEILL

Secrétaire adjointe : Virginie PIRON

Chargée de communication : Céline PERONNE

Chargée de communication adjointe : Gaëlle POHU

L'APE vous donne très vite rendez-vous !

La nouvelle équipe se tient à votre écoute.

N'hésitez pas à nous contacter : apenaves19@gmail.com.





L'assemblée Générale de « Rencontres et Dédicaces » a eu lieu jeudi 26 novembre salle St Martial en présence de M. le maire Christophe Jerretie, d'Huguette Madelmont et de Sandra Bouthouyrie, ses adjointes. Les membres de l'association étaient présents à l'exception de deux personnes excusées. Le bilan moral a permis une rétrospective de l'année écoulée, puis le trésorier a présenté le compte de résultat. Ces deux bilans ont été approuvés par les adhérents, le bureau a été réélu, les cotisations versées et la foire 2016 a pu être évoquée.

La foire se tiendra dimanche 6 mars et sera précédée par deux interventions au groupe scolaire Marcel Estrade.

Vendredi 4 mars, première semaine de classe après les vacances d'hiver, l'auteur illustrateur Nicolas Gouny interviendra chez les plus jeunes et Claude Clément auteure rencontrera les élèves des classes.

Samedi 5 mars, Mille et une pages dont une des missions est de mettre en valeur les auteurs de la région, aura l'honneur de recevoir Marie-Hélène Lafon, auteure originaire du Cantal professeur agrégée de lettres classiques, enseignant à Paris. Voilà un bel exemple avec Marie-Hélène Lafon qui n'oublie rien du pays premier, le Cantal. Et par des courts romans, des descriptions de la réalité paysanne en évoquant les gens, les arbres, les bêtes, les objets, les odeurs, Marie-Hélène Lafon dans une écriture dense et superbe, dresse un portrait d'une totale fidélité de l'endroit d'où elle vient. Parmi ses romans nous citerons Les Pays, L'annonce, Joseph et le dernier Chantiers. Elle sera interviewée par Daniel Martin journaliste et critique littéraire au journal La Montagne.

Dimanche 6 mars la foire sera inaugurée par la chorale des enfants de Naves, et nous avons déjà une belle liste d'éditeurs locaux régionaux mais aussi nationaux qui nous confient leurs auteurs avec leur dernière parution proposée pour la foire de Naves. Une artiste peintre et plasticienne dont la renommée dépasse nos frontières, nous a fait l'honneur d'accepter notre invitation. Elle vous proposera ses tableaux et ses livres d'artistes. Quelques surprises non encore confirmées vous attendent.

Deux dates sont donc à retenir :

Samedi 5 mars 14h 30 : conférence au lycée Pisani avec Marie-Hélène Lafon.

Dimanche 6 mars : foire du livre salle polyvalente du Pré Bourru.

Nav'artvitrail à la verrerie de Saint-Just

Le renouvellement du stock de verre a été l'occasion de visiter la verrerie de Saint-Just pour quelques membres de notre association. Après un passage par le vestiaire pour s'équiper de quelques éléments vestimentaires de sécurité, nous avons débuté la visite. La fabrication d'une plaque de verre se déroule en plusieurs étapes :

- Cueiller : dans les fours, où le verre atteint 1100°, les verriers prélèvent, à l'aide d'une canne, une masse en fusion orange vif.
- Souffler : à partir de cette boule de verre, le souffleur va modeler une sorte de bonbonne qu'il balance au-dessus d'une fosse pendant qu'il souffle pour allonger le manchon afin d'obtenir la dimension voulue.
- Fendre, étendre, couper : le manchon se présentant sous la forme d'un cylindre, il est fendu en passant une roulette sur sa longueur. Le manchon est ensuite étendu et recuit dans un four.

À la sortie du four, la feuille de verre est équaree, métérée, contrôlée et mise en magasin.

Cette visite instructive nous a permis de mieux comprendre la structure de la matière que nous travaillons et comme toute bonne histoire elle nous a rassemblés autour d'un repas avant de reprendre la route.



Une saison 2015 réussie pour Le Petit Cabaret de Naves



© Jacques JALLAT

Cette année encore, c'est avec le cœur gros mais la tête pleine de merveilleux souvenirs que la troupe du Petit Cabaret de Naves a dit au revoir à son public après seulement cinq représentations de son spectacle 2015 " Sacré Hubert ! ".

En effet, une fois le trac et les doutes balayés par les applaudissements d'un public toujours plein de bienveillance, d'enthousiasme et de chaleur, chacun des membres de la troupe a pu savourer pleinement chaque instant passé sur scène et offrir à près de 1300 spectateurs au total de quoi oublier le temps d'un spectacle tous

les tracas de la vie quotidienne grâce à quatre heures de rires, de musique et d'émotions. La troupe va à présent prendre une petite pause hivernale bien méritée, puis se retrouvera fin Janvier pour son Assemblée Générale afin de démarrer une nouvelle saison.

Site internet : <http://le-petit-cabaret-de-naves.fr/>

Naves Animations, repas de remise de chèques entre associations

Cette année pour la remise aux associations des chèques des Marchés de Pays pour la saison 2015 qui a eu lieu le 5 Décembre au Restaurant l'OUSTAL, le Président de Naves Animations a proposé de regrouper toutes les associations concernées autour d'un repas dans une ambiance chaleureuse et conviviale



Repas de Noël des Aînés, le 12 décembre

Samedi 12 décembre, 80 convives se sont retrouvés dans la salle des Saint Martial superbement décorée pour le traditionnel repas de Noël qui leur est offert par le Centre Communal d'Action Sociale. La nouvelle formule proposée l'an dernier a donc été adoptée :

Elle avait pour objectif de réunir les membres du club des Amis de la Vignotte et les personnes âgées de 70 ans et plus. Ce sont donc 30 séniors qui ont renoncé à leur colis de Noël pour partager cet excellent repas dans une ambiance chaleureuse où régnaient la joie et la bonne humeur.

Gageons que l'an prochain nous ferons salle comble pour ce moment de convivialité.



Mémoire et patrimoine, exposition à la médiathèque, décembre 2015

A l'occasion des commémorations du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale, la médiathèque a accueilli une exposition sur le patrimoine que représentent les plaques funéraires des soldats du Limousin tombés pendant le premier conflit mondial.

A cette occasion, la classe de CM2, après avoir visité l'exposition a effectué un recensement des plaques funéraires du cimetière de Naves.

Les articles de «retour sur images» sont fournis en majorité par les associations et nous les publions selon le fond et la forme transmis.

Naissances

Axel TERRAS, né le 14 septembre 2015, domicilié « Les Bruyères – Près des Rebières ».

Louise Carmen BOISSIS, née le 10 octobre 2015, domiciliée « Bel Aspect ».

Elijah BENABDALLAH, né le 14 octobre 2015, domicilié « Rue du Pradelou ».

Marius Hugo TRAEN, né le 15 octobre 2015, domicilié « 9 Rue des Frères Duhamel ».

Zoé ESPINAT, née le 25 octobre 2015, domiciliée « Leyrat ».

Soline GILLES, née le 16 décembre, domiciliée, « 1 rue du retable ».

Bienvenue aux bébés et félicitations aux familles

Décès

Germaine GIBIAT veuve MADELMONT, le 9 juillet 2015, domiciliée « Le Tramond ».

Jeanne Louise CEAUX veuve BORDES, le 4 septembre 2015, domiciliée « Les Arriaux ».

Gabrielle Hélène AMELOT veuve CERON, le 9 septembre 2015, domiciliée « Lestrade ».

Michel Antoine Louis MARTHON, le 22 septembre 2015, domicilié « 17 Route Nationale ».

Huguette Renée BACH veuve FARGES, le 29 septembre 2015, domiciliée « Chaussedal ».

Daniel ESCLAIRE, le 3 octobre 2015, domicilié « Le Ponteil ».

Jean-Paul Raymond FAUCHER, le 8 octobre 2015, domicilié « 4 Rue Léonard Verdier ».

René Robert BROCH, le 14 octobre 2015, domicilié « Les Coudiéroux ».

Louis Pierre Antoine PELISSIER, le 3 novembre 2015, domicilié « Coustelade ».

Sylvette BASTIDE, le 10 novembre 2015, domiciliée « EHPAD 6 Rue Pierre Pradoux ».

Albertine Raphaèle VILLARET veuve ARMENGAUD, le 30 novembre 2015, domiciliée « EHPAD 6 Rue Pierre Pradoux ».

Maurice Jean CERON, le 2 décembre 2015, domicilié « La Croix de Leyrat ».

Nous présentons nos condoléances aux familles

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	LEGENDE
1				FÊTE DU PRINTEMPS	Infos Mairie
2				LOTO SALLE POLYVALENTE PRÉ BOURRU - 20H30	Les Chandarers
5			CONFÉRENCE AVEC MARIE-HÉLÈNE LAFON AU LYCÉE EDGAR PISANI		N.A.C.
6		REPAS FARCIDURES SALLE POLYVALENTE PRÉ BOURRU A PARTIR DE 20H	FOIRE DU LIVRE SALLE POLYVALENTE PRÉ BOURRU		Le Petit Cabaret
8	VŒUX ASSOCIATIONS, AUX ENTREPRISES ET AUX NOUVEAUX ARRIVANTS				Ecole de Rugby N.S.L.
12		LOTO SALLE POLYVALENTE PRÉ BOURRU - 20H30	REPAS FARCIDURES SALLE SAINT MARTIAL - 12H		Association Parents d'Elèves - A.P.E.
15	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SALLE SAINT MARTIAL - 18H				Rencontres et dédicaces
16	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SALLE DES MARIAGES - 10H				A.N.A.C.A.
17	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SALLE SAINT MARTIAL - 10H				Les Amis de la Vignotte
19			Marché de producteurs du bassin aquitain - produits issus des lycées agricoles - organisé par des étudiants de BTS production animale - salle polyvalente Pré Bourru - toute la journée		Tintignac Association
21	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SALLE SAINT MARTIAL - 20H30				Lycée Edgar Pisani
27		VENTE PATÉS DE POMMES DE TERRE AU CLUB HOUSE A PARTIR DE 11H Réservation 06-13-79-42-27			
28		THÉ DANSANT SALLE POLYVALENTE PRÉ BOURRU			
30	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE + GALETTE DES ROIS SALLE POLYVALENTE PRÉ BOURRU - 14H				
	CONCOURS DE BELOTE SALLE POLYVALENTE PRÉ BOURRU - 20H30				

Janvier

V 1	JOUR DE L'AN
S 2	Basile
D 3	Geneviève
L 4	Odilon
M 5	Edouard
M 6	Épiphanie
J 7	Raymond
V 8	Lucien
S 9	Alix
D 10	Guillaume
L 11	Paulin
M 12	Tatiana
M 13	Yvette
J 14	Nina
V 15	Rémi
S 16	Marcel
D 17	Roseline
L 18	Prisca
M 19	Marius
M 20	Sébastien
J 21	Agnès
V 22	Vincent
S 23	Barnard
D 24	François de Sales
L 25	Conv. de St Paul
M 26	Paule
M 27	Angèle
J 28	Thomas d'Aquin
V 29	Gildas
S 30	Martine
D 31	Marcelle

Février

L 1	Ella
M 2	Chandeleur
M 3	Blaise
J 4	Véronique
V 5	Agathe
S 6	Gaston
D 7	Eugénie
L 8	Jacqueline
M 9	Mardi Gras
M 10	Arnaud
J 11	N.-D. de Lourdes
V 12	Félix
S 13	Béatrice
D 14	Valentin
L 15	Claude
M 16	Julienne
M 17	Alexis
J 18	Bernadette
V 19	Gabin
S 20	Aimée
D 21	Damien
L 22	Isabelle
M 23	Lazare
M 24	Modeste
J 25	Roméo
V 26	Nestor
S 27	Honorine
D 28	Romain
L 29	Auguste

Mars

M 1	Aubin
M 2	Charles le Bon
J 3	Guénohé
V 4	Casimir
S 5	Olive
D 6	Colette
L 7	Félicité
M 8	Jean de Dieu
M 9	Françoise
J 10	Vivien
V 11	Rosine
S 12	Justine
D 13	Rodrigue
L 14	Mathilde
M 15	Louise
M 16	Bénédicté
J 17	Patrice
V 18	Cyrille
S 19	Joseph
D 20	Rameaux + Printemps
L 21	Clémence
M 22	Léa
M 23	Victorien
J 24	Cath. de Suède
V 25	Annonciation
S 26	Larissa
D 27	Pâques
L 28	L. de Pâques
M 29	Gwladys
M 30	Amédée
J 31	Benjamin

Avril

V 1	Hugues
S 2	Sandrine
D 3	Richard
L 4	Isidore
M 5	Irène
M 6	Marcelin
J 7	J.-B. de la Salle
V 8	Julie
S 9	Gautier
D 10	Fulbert
L 11	Stanislas
M 12	Jules
M 13	Ida
J 14	Maxime
V 15	Paterne
S 16	Benoît-Joseph
D 17	Anicet
L 18	Parfait
M 19	Emma
M 20	Odette
J 21	Anselme
V 22	Alexandre
S 23	Georges
D 24	Fidèle
L 25	Marc
M 26	Alida
M 27	Martyrs Déportés
J 28	Valérie
V 29	Cath. de Sienne
S 30	Robert

Mai

D 1	Fête du Travail
L 2	St Boris
M 3	Philippe, Jacques
M 4	Sylvain
J 5	Ascension
V 6	Prudence
S 7	Gisèle
D 8	Victoire 1945
L 9	Pacôme
M 10	Solange
M 11	Estelle
J 12	Achille
V 13	Rolande
S 14	Matthias
D 15	Pentecôte
L 16	L. de Pentecôte
M 17	Pascal
M 18	Éric
J 19	Yves
V 20	Bernardin
S 21	Constantin
D 22	Émile
L 23	Didier
M 24	Donatien
M 25	Sophie
J 26	Bérenger
V 27	Augustin
S 28	Germain
D 29	Fête des mères
L 30	Ferdinand
M 31	Visitation

Juin

M 1	Justin
J 2	Blandine
V 3	Kévin
S 4	Cloïlde
D 5	Igor
L 6	Norbert
M 7	Gilbert
M 8	Médard
J 9	Diane
V 10	Landry
S 11	Barnabé
D 12	Guy
L 13	Antoine
M 14	Élisée
M 15	Germaine
J 16	J.-F. Régis
V 17	Hervé
S 18	Léonce
D 19	Fête des Pères
L 20	St Silvere
M 21	Été
M 22	Alban
J 23	Audrey
V 24	Jean-Baptiste
S 25	Prosper
D 26	Anthelme
L 27	Fernand
M 28	Irénée
M 29	Pierre, Paul
J 30	Martial

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

2016

Juillet

V 1	Thierry
S 2	Martinien
D 3	Thomas
L 4	Florent
M 5	Antoine-Marie
M 6	Mariette
J 7	Raoul
V 8	Thibault
S 9	Amandine
D 10	Ulrich
L 11	Benoît
M 12	Olivier
M 13	Henri, Joël
J 14	Fête Nationale
V 15	Donald
S 16	N.-D. Mt Carmel
D 17	Charlotte
L 18	Frédéric
M 19	Arsène
M 20	Marina
J 21	Victor
V 22	Marie-Madeleine
S 23	Brigitte
D 24	Christine
L 25	Jacques
M 26	Anne, Joachim
M 27	Nathalie
J 28	Samson
V 29	Marihe
S 30	Juliette
D 31	Ignace de Loyola

Août

L 1	Alphonse
M 2	Julien
M 3	Lydie
J 4	Jean-Marie
V 5	Abel
S 6	Transfiguration
D 7	Gaétan
L 8	Dominique
M 9	Amour
M 10	Laurent
J 11	Claire
V 12	Clarisse
S 13	Hippolyte
D 14	Évrard
L 15	Assomption
M 16	Armel
M 17	Hyacinthe
J 18	Hélène
V 19	Jean Eudes
S 20	Bernard
D 21	Christophe
L 22	Fabrice
M 23	Rose
M 24	Barthélémy
J 25	Louis
V 26	Natacha
S 27	Monique
D 28	Augustin
L 29	Sabine
M 30	Fiacre
M 31	Aristide

Septembre

J 1	Gilles
V 2	Ingrid
S 3	Grégoire
D 4	Rosalie
L 5	Raïssa
M 6	Bertrand
M 7	Reine
J 8	Nativité de N.-D.
V 9	Alain
S 10	Inès
D 11	Adelphé
L 12	Apollinaire
M 13	Aimé
M 14	Croix Glorieuse
J 15	Roland
V 16	Édith
S 17	Renaud
D 18	Nadège
L 19	Émilie
M 20	Davy
M 21	Mathieu
J 22	Maurice
V 23	Automne
S 24	Thècle
D 25	Hermann
L 26	Côme, Damien
M 27	Vincent de Paul
M 28	Venceslas
J 29	Michel
V 30	Jérôme

Octobre

S 1	Thérèse de l'E.-J.
D 2	Léger
L 3	Gérard
M 4	François d'Assise
M 5	Fleur
J 6	Bruno
V 7	Serge
S 8	Ste Pélagie
D 9	Denis
L 10	Ghislain
M 11	Firmin
M 12	Wilfried
J 13	Géraud
V 14	Juste
S 15	Thérèse d'Avila
D 16	Edwige
L 17	Baudouin
M 18	Luc
M 19	René
J 20	Adeline
V 21	Céline
S 22	Élodie
D 23	Jean de Cap.
L 24	Florentin
M 25	Crépin
M 26	Dimitri
J 27	Émilie
V 28	Simon, Jude
S 29	Narcisse
D 30	Bienvenue
L 31	Quentin

Novembre

M 1	Toussaint
M 2	Défunts
J 3	Hubert
V 4	Charles
S 5	Sylvie
D 6	Léonard
L 7	Carine
M 8	Geoffroy
M 9	Théodore
J 10	Léon
V 11	Armistice 1918
S 12	Christian
D 13	Brice
L 14	Sidoine
M 15	Albert
M 16	Marguerite
J 17	Élisabeth
V 18	Aude
S 19	Tanguy
D 20	Edmond
L 21	Prés. de Marie
M 22	Cécile
M 23	Clément
J 24	Flora
V 25	Catherine
S 26	Delphine
D 27	Séverin
L 28	Jacques de la M.
M 29	Saturnin
M 30	André

Décembre

J 1	Florence
V 2	Viviane
S 3	François-Xavier
D 4	Barbara
L 5	Gérald
M 6	Nicolas
M 7	Ambroise
J 8	Immac. Conception
V 9	Pierre Fourier
S 10	Romarc
D 11	Daniel
L 12	Corentin
M 13	Lucie
M 14	Odile
J 15	Ninon
V 16	Alice
S 17	Gaël
D 18	Gatien
L 19	Urbain
M 20	Théophile
M 21	Hiver
J 22	Françoise Xavière
V 23	Armand
S 24	Adèle
D 25	NOËL
L 26	Étienne
M 27	Jean
M 28	Innocents
J 29	David
V 30	Roger
S 31	Sylvestre

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles